

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Pierre Kunz*

*Date de dépôt: 16 septembre 2004*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Banque cantonale de Genève et réponse à la motion 1450**

*Cette interpellation concerne Madame la conseillère d'Etat Martine Brunschwig-Graf*

Madame la Présidente,

C'est le 19 septembre 2002 que le Grand Conseil a envoyé au Conseil d'Etat la motion 1450.

Un an plus tard, surpris par l'absence de mise en œuvre des invites de cette motion votée à la quasi-unanimité de la Commission des droits politiques, j'ai déposé, précisément le 20 janvier dernier, une interpellation urgente demandant au Conseil d'Etat s'il avait commencé à traiter la motion en question avec la collaboration des dirigeants de la BCGe et dans quel délai il entendait lui donner une suite concrète.

Dans sa réponse du 12 février 2004, le Conseil d'Etat expliquait qu'il « entendait déposer un projet de loi sur la gouvernance de la Banque cantonale de Genève durant le premier semestre 2004. Et il concluait, se voulant rassurant, en soulignant que « les travaux sont en bonne voie et que le Grand Conseil en connaîtra l'issue d'ici fin juin 2004 ».

En ce début d'automne, près de trois mois après l'échéance que s'était fixée le Conseil d'Etat et deux ans après l'adoption par le Grand Conseil de la motion 1450, je me permets d'interroger le Conseil d'Etat sur les difficultés qu'il semble rencontrer et de lui demander une nouvelle fois quand il sera en mesure de présenter son projet de loi au Grand Conseil.

Avec mes remerciements anticipés, Madame la Présidente, pour vos réponses.